



**MAIRIE
DE
DRAILLANT**

Heures d'ouverture :

Lu : 10h - 17h sans interruption

Ma : 13h30 - 17h

Me : 10h - 12h

Je, Ve : 14h - 18h

2^{ème} samedi du mois : 9h - 12h

E-Mail : mairie.draillant@orange.fr

74550

☎ 04.50.72.40.91 📠 04.50.72.29.16

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 15 mars 2016**

Présents : CHESSEL Lucien, BERNADON Bernadette, DUPRAZ Gérard, GAULTIER Katherine, GENOUD Pascal, LACROIX Benoit, LACROIX Jean-Charles, MAURICE Claude, MARCLAY Nathalie, PONCET Jean-Marc.

Absents – excusés : BELOT Catherine, BUFFET Emmanuelle, MAION Yannick, TAPIÉ Stéphane.

Pouvoirs de BUFFET Emmanuelle à MAURICE Claude, de BELOT Catherine à PONCET Jean-Marc et de TAPIÉ Stéphane à GAULTIER Katherine.

Madame Nathalie MARCLAY a été désignée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 12 janvier 2016 est adopté à l'unanimité.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015

Monsieur Claude MAURICE, 1^{er} Adjoint en charge des Finances, a présenté les documents budgétaires de l'année 2015. Le Conseil Municipal, après examen du compte administratif établi par la commune et du compte de gestion établi par la Trésorerie, pour l'année 2015, et constatant la concordance de ceux-ci, a approuvé. Les excédents et déficits sont reportés au budget primitif 2016.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Monsieur Claude MAURICE, après avoir commenté le projet de budget, demande au Conseil Municipal de se prononcer. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget.

Ces documents sont à disposition des administrés en mairie.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2016

Le conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2016 à savoir :

- taxe d'habitation	7,64%
- taxe foncière (bâti)	7,62%
- taxe foncière (non bâti)	44,55%

PARTICIPATION COMMUNALE 2016 AU SIDISST

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de laisser au Syndicat Intercommunal d'Incendie et de Secours de Thonon-les-Bains le soin d'assurer la mise en recouvrement de la participation communale 2016 par le produit des impôts mentionnés à l'article L2332-3 du Code Général des Collectivités Territoriales sur la fiscalité directe locale.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL AVEC L'ASSOCIATION CHABLAIS INTER EMPLOI

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire, lors d'absences du personnel, de procéder à son remplacement. Il expose que l'Association intermédiaire conventionnée Chablais Inter Emploi propose, par convention, de mettre à disposition du personnel tels que agents d'entretien ou de cantine et animateur périscolaire. Le Conseil Municipal approuve la convention de mise à disposition de personnel proposée.

CAO DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LE MARCHÉ DE FOURNITURE ET DE LIVRAISON DE REPAS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération en date du 24 novembre 2015 permettant de s'associer pour la commande de fourniture et la livraison de repas en liaison froide et expose qu'il est nécessaire de désigner les membres qui participeront à la Commission d'Appel d'Offres.

Mme GAULTIER Katherine est élue membre titulaire et M. CHESSEL Lucien membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes.

DEMANDES DE SUBVENTION

Ce point est ajouté à l'ordre du jour avec l'accord du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal valide les demandes de subvention au titre des amendes de police pour l'installation de poteaux électriques au carrefour de la RD 35 et de la RD 12 et sur le chemin des Battoirs.

68^e RALLYE DU MONT BLANC MORZINE

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au passage du Rallye du Mont Blanc le vendredi 2 septembre 2016.

QUESTIONS DIVERSES

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,
Lucien CHESSEL

